

PROJET « Association INTER AMC »

Echanges avec les PS dans le cadre du tiers payant



Notice explicative – suivi automatisé des factures et des paiements

Suivi automatisé des factures & rapprochement bancaire

Les complémentaires santé et leurs fédérations (le CTIP, la FFSA et la FNMF) ont créé une association commune. Cette L'association propose une solution pour simplifier la mise en œuvre du tiers payant pour les professionnels de santé, dans l'intérêt des assurés et de l'ensemble des acteurs concernés par la dispense d'avance de frais.

Ces travaux complètent ceux déjà engagés dans le cadre de SESAM-Vitale.

Coté AMC : Règles de gestion à mettre en place pour harmoniser les modalités de remboursements ou de rejets des factures transmises par les PS dans le cadre du tiers payant

Coté PS mise à disposition des fonctions suivantes :

- ✓ Suivi automatisé des factures matérialisé par un tableau de bord
- ✓ Aide au traitement des rejets
- ✓ Aide au rapprochement bancaire
- ✓ Aide à la comptabilité

✓ Organisation des livrables

